



Une occasion à ne pas manquer !

Salariés du groupe ENGIE en France, vous allez élire vos représentants au Conseil d'Administration d'ENGIE SA.

Ces élections, qui se dérouleront du 7 au 10 mars 2022, sont un rendez-vous à ne pas manquer !

ENGIE est confrontée aux enjeux majeurs de la transition énergétique, à une redéfinition de ses activités, conjuguée à une exigence accrue de performance opérationnelle.

Ne pas voter, conduirait à donner un blanc-seing au seul pouvoir financier.

Voter, un pouvoir qui vous appartient !

- Par ces élections, **vous détenez un réel pouvoir** : celui de faire émerger une représentation salariée forte et impliquée au sein du Conseil d'Administration, **pour que vos intérêts soient davantage exprimés et pris en compte.**
- Vous avez le pouvoir **d'élire des représentants** qui sauront faire entendre votre voix haut et fort.
- Vous vous sentez concernés par l'avenir du Groupe et son environnement, par sa stratégie, son rôle dans la vie économique et sociale de notre pays, par ses obligations en matière d'emplois ? Vous souhaitez **être davantage associés au processus de décision** ?



La légitimité et le poids de vos représentants salariés en Conseil d'Administration reposent sur le soutien que vous leur apportez.

VOTEZ et faites voter pour la liste CFE-CGC soutenue pas l'UNSA !

DU 7 AU 10 MARS 2022

#MAVOIXCOMPTE

JE DONNE MA VOIX,

**JE VOTE CFE-CGC !
SOUTENUE PAR L'UNSA**

